
Communiqué de presse

Vichy, le 14 mai 2008

VILLE DE VICHY « Vichy, ville accessible » finaliste des Trophées APAJH

Depuis une quinzaine d'année et de manière plus soutenue depuis un peu plus d'un an, date de la mise en place d'un Groupe de travail, **la Ville de Vichy a placé l'accessibilité des personnes handicapées au cœur de ses préoccupations et réalisé bon nombre d'aménagements pour rendre la ville accessible à tous.**

Afin de valoriser son action, la Ville de Vichy s'est portée candidate aux **Trophées APAJH** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), « conçus pour récompenser des réalisations exemplaires d'organismes publics et privés qui permettent la participation à la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de handicap ».

Pour la 4^{ème} édition de ces trophées, ce sont **plus de 250 dossiers de candidatures** qui ont été examinés par le jury, composé de personnalités d'horizons divers : politiques, institutionnels, journalistes, membres de l'APAJH...

La Ville de Vichy vient d'être informée par la Fédération APAJH qu'elle a été **sélectionnée parmi plus de 70 dossiers pour faire partie des 3 finalistes dans la catégorie « Accessibilité d'une ville »**, aux côtés des villes de Mulhouse et du Mans.

Jeudi 15 mai (entre 10h et 15h), une équipe de production sera présente à Vichy pour réaliser le court film de présentation qui sera diffusé lors de la remise des trophées, le 9 juin à Paris, au Palais des Congrès. L'occasion pour la Ville de Vichy de mettre en lumière les réalisations et aménagements effectués ces derniers mois (*représentant un budget de 100 000 euros par an hors nouveaux aménagements*) :

12 000 m de voirie et 55 000 m² de trottoirs diagnostiqués, des grands chantiers exemplaires (*Abords du Marché Couvert, abords du Pôle d'activités tertiaires, Place de la Gare et Esplanade du Lac d'Allier avec espaces piétonniers larges libres de tout obstacle, passages protégés équipés de bandes d'éveil de vigilance et d'îlots de protection, quais bus surélevés, mobiliers de repos...*), gratuité du stationnement sur les emplacements de surface réservés, renforcement du nombre et mise aux normes de ces places réservées, 150 surbaissés de trottoir (*hors programme de travaux de voirie*) créés, 250 bandes d'éveil de vigilance posées, 8 feux tricolores sonores en service, 4 nouvelles sanisettes entièrement accessibles, cheminement pour les délégations handisport au Centre Omnisport, réparations systématiques des petites dégradations sur trottoirs grâce au renforcement des équipes d'entretien, déplacement du mobilier urbain ou panneaux gênant le cheminement.

Contact Presse :

Mairie de Vichy

Direction de la communication – Marie-Bénédicte REYNARD

Tél : 04 70 30 55 12 - email : communication@ville-vichy.fr

Direction de la Voirie et des Réseaux - Vincent TIXIER

Tél. 04 70 30 17 11 - email : vr@ville-vichy.fr